COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Pyrénées Vallées des Gaves

Jeudi 8 septembre 2022

DOSSIER DE PRESSE

RENTRÉE SCOLAIRE 2022/2023 : INAUGURATION DES ECOLES JEAN BOURDETTE, ELEMENTAIRE ET MATERNELLE, D'ARGELES-GAZOST.

PYRÉNÉES VALLÉES DES GAVES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PRÉSENTATION

Les travaux de regroupements des écoles d'Argelès-Gazost se sont achevés le 31 août 2022 : l'école élémentaire Jean-Bourdette, issue de la fusion en 2021 des écoles Parc Suzanne et Jean-Bourdette et les deux écoles maternelles Jean-Bourdette et Villa Suzanne d'Argelès-Gazost regroupées à la rentrée 2022, sont réunies sur un seul site après deux ans de travaux. L'accueil de loisirs des Farfadets rejoint également ces équipements à partir du 7 septembre 2022 pour l'accueil des mercredis et des vacances scolaires.

« Ce nouveau groupement scolaire et périscolaire s'inscrit dans les grands axes de développement du territoire. L'offre de services publics adaptés comme les écoles et les accueils de loisirs doit permettre de répondre au mieux aux attentes de la population dans nos vallées.

Ce site s'inscrit désormais comme un véritable pôle dédié à l'éducation et à l'enfance : la proximité de la cité scolaire René Billères avec son collège et lycée ainsi que les équipements sportifs (gymnase, terrain de sport synthétique, futur skate park) gérés par la commune d'Argelès-Gazost est un atout majeur.

La réalisation de ces travaux apporte désormais de meilleures conditions de travail pour les équipes éducatives : accessibilité, confort acoustique et thermique, espaces de travail adaptés etc.

Notre vision et nos efforts sont résolument tournés vers l'avenir pour nos enfants et pour l'attractivité de nos vallées. »

Noël Pereira Da Cunha, Président de la communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves
Isabelle Courtin, Vice-Présidente en charge de l'éducation enfance jeunesse

Plan du projet finalisé et arboré

GENÈSE DU PROJET

Titulaire de la compétence scolaire et périscolaire sur une partie du territoire communautaire, la communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves a la charge du fonctionnement et de l'investissement des 14 écoles de la Vallée d'Argelès-Gazost (Agos-Vidalos, Arcizans-Avant, Ayros-Arbouix, Ayzac-Ost, Beaucens, Boô-Silhen, Gez, Jean-Bourdette élémentaire (Argelès-Gazost), Jean-Bourdette maternelle (Argelès-Gazost), Ouzous, Parc Suzanne (Argelès-Gazost), Salles, Villa Suzanne (Argelès-Gazost), Villelongue.

Sur la commune d'Argelès-Gazost, proche du centre-ville, se situaient l'école maternelle Villa Suzanne et l'école élémentaire Parc Suzanne. Sur le bas de la ville, existaient l'école maternelle et l'école élémentaire Jean-Bourdette qui ont bénéficié en 2016-2017 de travaux portant sur l'amélioration du système de chauffage, le changement de certaines menuiseries et l'isolation des bâtiments.
Au vu de l'état vieillissant des bâtiments de ces quatre écoles et du volume de travaux à engager pour la mise en accessibilité des locaux rendue obligatoire par la loi, la rénovation énergétique et la mise à niveau des équipements, une véritable réflexion a été menée afin d'étudier la possibilité de regroupement des 4 écoles en un seul lieu.

En raison des capacités de développement du site de Jean-Bourdette et de son emplacement idéal, proche de la cité scolaire René Billères et des équipements sportifs de la commune d'Argelès, il a ainsi été décidé en 2018 de regrouper les 4 écoles de la commune d'Argelès-Gazost sur ce site.

Les objectifs du projet étaient de mutualiser les espaces entre les différentes structures avec une capacité d'accueil adéquate, ainsi que de mettre à niveau l'ensemble des espaces de vie et de travail en y intégrant :

– L'école maternelle,

– L'école élémentaire,

– La restauration maternelle,

– L'accueil périscolaire et le centre de loisirs les Farfadets (dont la Fédération Foyers Ruraux 31-65 assure la gestion dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens avec la communauté de communes).

La communauté de communes Pyrénées Vallée des Gaves a ainsi décidé de porter ce projet avec le souhait de développer un équipement adapté aux besoins des enfants et des équipes éducatives, correspondant aux normes de sécurité et aux obligations légales d'accessibilité, tout en faisant évoluer son image architecturale, urbaine, paysagère et environnementale.

UN PROJET CONCERTÉ ET ADAPTÉ AUX DIFFERENTS UTILISATEURS

La communauté de communes a défini le projet en concertation avec les différents acteurs, Éducation Nationale, Jeunesse et Sport, CAF des Hautes-Pyrénées, Mairie d'Argelès-Gazost, parents d'élèves, animateurs périscolaires qui ont été associés à la réflexion pour l'élaboration du programme de l'opération et la définition des besoins. L'année 2017 et le début de l'année 2018 ont été consacrés au travail de construction de ce programme pour lequel les cabinets Real Programme, Vernet AMO et HTM se sont associés pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage de cette opération.

Enfants, enseignants et équipes périscolaires passant près de 7h par jour dans les locaux scolaires, il était indispensable de penser le projet en intégrant des espaces propices au bien-être pour favoriser les apprentissages et permettre d'assurer la scolarité dans les meilleures conditions possibles. Espaces, aménagements, mais aussi matériaux et équipements, ont été définis pour offrir un lieu de vie durable qui puisse s'adapter aux différents besoins, notamment le souhait d'accueillir le centre de loisirs des Farfadets les mercredis et les vacances scolaires grâce à des espaces mutualisés avec l'accueil périscolaire.

Pour donner suite à l'élaboration de ce programme, l'agence 360 ° a été retenue par la communauté de communes en tant que maître d'œuvre de l'opération à l'issue du concours d'architecture lancé en 2018 afin de mener la conception architecturale du projet, de la phase sur les études d'esquisse, les avant-projets, l'élaboration du permis de construire à celle de la réalisation et du suivi des travaux.

Soumise à différentes contraintes (respect du programme, budget, règlementation), l'agence 360°, véritable chef d'orchestre de ce chantier, accompagnée par les équipes techniques de la communauté de communes, a conçu des bâtiments respectueux des normes et adaptés aux utilisateurs (enfants, équipes enseignantes, équipes périscolaires et extrascolaires). Sa créativité lui a permis de concevoir des bâtiments aussi efficaces qu'esthétiques, respectueux de l'environnement et s'intégrant parfaitement à la cité scolaire René Billères imaginée par l'architecte André Remondet dans les années 50.

Les plans architecturaux ont pris en compte tant les espaces intérieurs que les aménagements extérieurs. Des zones ont été définies pour tous les besoins ; places de parking pour les enseignants, garages à vélo, espaces de détente ombragés pour les enfants, jardins pédagogiques, une cour de récréation pour chaque école, préaux couverts, accès pratiques et sécurisés à chaque zone, un espace de restauration scolaire sur site pour les élèves de maternelle, un stationnement réservé à la livraison des repas …

Un projet qui s'intègre parfaitement dans l'environnement avec des matériaux écologiques : du bois, de la pierre, des espaces de vie arborés tout en alliant confort et ergonomie des locaux pour les enfants et équipes éducatives.

UN PROJET ECO-RESPONSABLE POUR UNE ARCHITECTURE HARMONIEUSE

La stratégie poursuivie a été d'homogénéiser le traitement thermique de l'enveloppe des bâtiments et d'installer des équipements performants, tout en limitant les impacts sur la structure et le recours au neuf.
La communauté de communes a fait le choix d'adhérer à la charte des chantiers à faibles nuisances. Les arbres adultes ont été conservés et les travaux ont été réalisés de façon à avoir le moins d'impact possible sur l'environnement.
Les travaux étant réalisés en site occupé, le chantier devait par ailleurs limiter la gêne acoustique occasionnée pour les élèves et les riverains.

ÉCO-MATÉRIAUX ET ENVIRONNEMENT

- Les matériaux existants ont été réutilisés dans la mesure du possible.
- Utilisation de matériaux bio sourcés sur toutes les extensions : bois et laine ou fibre de bois pour l'isolation
- Laine, panneaux de fibre de bois, linoléum naturel ont permis de garantir un environnement sain et écologique
- Le chantier a limité les consommations d'eau et d'électricité ainsi que l'utilisation de polluants (huile de décoffrage, carburants…)
- Aménagement extérieur permettant la pénétration des eaux pluviales
- Des espaces végétalisés pour offrir des zones de fraicheur grâce à l'évapotranspiration
- Mise en place de panneaux photovoltaïques **financés à 100% par la SEM Ha-Py Énergie** (production électrique équivalente au besoin de 24 foyers).

TECHNOLOGIE AIR EAU ÉNERGIE

- Des capteurs de CO2 ont été installés dans chaque classe ; un voyant s'allume lorsqu'il faut aérer la classe.
- Des équipements et sondes permettent de suivre, réduire la consommation d'eau et d'énergie et détecter les surconsommations.
- Installation d'une chaudière à gaz à condensation et de radiateurs avec robinets thermostatiques
- Mise en place de détection de présence sur les luminaires LED avec sonde de luminosité.

GESTION DES DÉCHETS

- Réduction de la production de poussières et de boues durant les travaux
- Les entreprises devaient veiller à limiter les volumes de déchet sur le chantier et à les trier
- La traçabilité et la valorisation de chaque type de déchets devaient être suivies

CONFORT

- Installation de stores extérieurs pour la protection solaire
- Isolation acoustique des classes
- Mise en place d'un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite

SÉCURITÉ INCENDIE

La communauté de communes a sollicité le SDIS65 pour donner un avis sur le plan du projet et s'assurer que tous les aspects de sécurité, d'évacuation et d'intervention soient bien optimisés.

ACTION-SOCIALE

L'opération a fait l'objet d'un dispositif de chantier d'insertion professionnelle. Les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) sont conventionnés par l'État et proposent un accompagnement et une activité professionnelle aux personnes sans emploi, en difficulté sociale et professionnelle.

UN DÉFI RÉUSSI

Deux ans de travaux ont été nécessaires pour réaliser cette réhabilitation. Il s'agissait de partir de l'existant, de bâtiments vieillissants, et en revoir complétement l'organisation pour accueillir 2 écoles supplémentaires regroupées en un même lieu.

Le plus grand défi était de maintenir la continuité de la scolarité des élèves pendant les travaux.
Une solution a été trouvée grâce à la cité scolaire René Billères qui a pu accueillir pendant 2 années scolaires les élèves de 7 classes élémentaires dans des salles non occupées. Il s'agissait de réaménager tout un étage en prenant en compte également les objectifs de la cité scolaire pour une utilisation ultérieure. Cet accueil a été rendu possible grâce à l'accord de la Région Occitanie qui, non seulement, a permis d'ouvrir des classes dans l'enceinte de son établissement mais a également autorisé les travaux réalisés par la communauté de communes dans ses locaux. La Région a également cédé une partie de son terrain pour la réalisation d'un parking et la mise en place d'une noue végétale destinée à la gestion des eaux pluviales et aux espaces verts.

Les équipes techniques de la communauté de communes ont dû tout mettre en œuvre pour aménager rapidement des classes prêtes à fonctionner dès la rentrée 2021 ainsi que l'accueil périscolaire qui a été assuré durant une année scolaire dans une structure mobile.

Les élèves de maternelle (3 classes) quant à eux sont restés sur le lieu du chantier sur la partie qui n'était pas encore en travaux et ont pu déménager dans de nouveaux locaux dès la rentrée 2021.

Le dernier mouvement a eu lieu pour la rentrée 2022 avec le déménagement des deux classes maternelles de l'école villa Suzanne. Chaque école a pu rejoindre les locaux définitifs.

Les enseignants, et en particulier les directeurs des quatre écoles, ont été très sollicités durant ces deux années de travaux. Ils ont souvent pris de leur temps afin de participer à ce projet commun et aux différents déménagements.
Les équipes techniques (directeurs périscolaires, ATSEM et agents périscolaires, agents techniques) de la communauté de communes ont également fait preuve d'un grand investissement et d'une grande disponibilité. Tous en sont particulièrement remerciés.

Ce projet a permis également de restituer à la commune d'Argelès-Gazost les locaux de l'ancienne école Parc Suzanne afin d'y accueillir la future maison médicale. Les bâtiments du centre de loisirs les Farfadets sont également restitués et accueilleront l'espace jeunes et l'espace de vie sociale de la commune. Un projet de tiers lieux est également à l'étude par la Mairie sur l'ancienne école Villa Suzanne.

Vue depuis les classes Maternelle

COÛT DES TRAVAUX ET FINANCEMENT

Le coût des travaux de la réalisation du projet se monte à **3 910 224,13 € financé à 50% par l'Europe, l'État, la Région, le Département et la Caisse d'Allocation familiale**.
300 000 € supplémentaires ont été nécessaire pour aménager les salles de classe du Lycée René Billère et pour la mise en place du chantier.

CHIFFRES CLÉS

2 ANS DE TRAVAUX **16** ENTREPRISES LOCALES

2210 M² DE SURFACE APRÈS RENOVATION DONT 555 M² D'EXTENSION

ACTEURS DE L'OPERATION

MAÎTRISE D'OUVRAGE / COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PYRÉNÉES VALLÉES DES GAVES

ASSISTANT A MAITRISE D'OUVRAGE / REAL PROGRAMME, VERNET AMO et HTM

MAÎTRISE D'ŒUVRE

ARCHITECTE/ **AGENCE 360° ARCHITECTES (31)**
INGÉNIERIE ENVIRONNEMENTALE / **C+POS (31)**
INGÉNIERIE STRUCTURE/ **NOGUÉ STRUCTURE INGÉNIERIE (65)**
INGÉNIERIE FLUIDE/ **QUARK INGÉNIERIE (65)**
INGÉNIERIE ACOUSTIQUE/ **ACE CONSULTING (64)**
BUREAU DE CONTRÔLE/ **VERITAS CONSTRUCTION (64)**
COORDONNATEUR SPS/ **J-CONSULTANT (65)**
OPC/ **VERNET ECONOMIE (65)**

ENTREPRISES

DÉMOLITION - GROS ŒUVRE/ **VIGNES ET FILS (65)**
CHARPENTE BOIS - BARDAGE - COUVERTURE – ÉTANCHÉITÉ/ **PYRÉNÉES CHARPENTES (65)**
MENUISERIE EXTÉRIEURE SERRURERIE/ **ENERGY MENUISERIE (65) ET F2GP (65)**
MENUISERIE INTÉRIEURE – MOBILIER/ **MENUISIERS AGENCEURS DE BIGORRE (65)**
PLÂTRERIE FAUX PLAFOND – CARRELAGE/ **FINIBAT (65)**
REVÊTEMENT SOLS SOUPLES – PEINTURE/ **LORENZI (65)**
ELECTRICITÉ CFO – CFA/ **RIBEIRO ELECTRICITE (65)**
CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE – SANITAIRES/ **ETS BEGARIE (65)**
APPAREIL ÉLÉVATEUR/ **PYRENEES ASCENCEURS (65)**
VRD - ESPACES VERTS/ **GEOVIA (65)**
MOBILIER / **SOCIÉTÉ HOURCADE (65)**

PYRÉNÉES VALLÉES DES GAVES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CONTACT PRESSE

- Noël PEREIRA DA CUNHA | Président
- Isabelle COURTIN | Vice-Présidente en charge de l'éducation enfance jeunesse
- Serge DUTHU| Chargé d'opération
- Émilie RAUST | Directrice du pôle enfance jeunesse, action sociale et culture

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PYRÉNÉES VALLÉES DES GAVES
Tél. 05 82 68 00 14 - 06 48 42 21 61 | e.raust@ccpvg.fr

Photos sur demande | l.lafonta@ccpvg.fr

UNION EUROPÉENNE LEADER
Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La Région Occitanie Pyrénées · Méditerranée

HAUTES-PYRÉNÉES LE DÉPARTEMENT

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf des Hautes-Pyrénées

ARGELÈS-GAZOST